

Secrétariat général

## FICHE DE STAGE

Direction des ressources humaines

### Intitulé du stage : Retour d'expérience sur les bâtiments en paille de riz

**Durée du stage**

*Environ 5 à 6 mois*

**Date de début du stage**

*Janvier ou février ou mars 2020*

**Type de profil**

*Étudiant Ingénieur / Master - Bâtiment*

**Localisation**

*DREAL, Marseille*

**Tutelle**

*Réseau Français de la Construction Paille (RFCP), DREAL PACA*

#### Contexte :

Dans le cadre de la territorialisation de « la démarche filière verte dans le champs de la construction » pilotée par la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP), la DREAL PACA accompagne depuis 2012 le développement de la filière locale de transformation des pailles de riz de Camargue en matériaux de construction biosourcés.

Elle a notamment fait réaliser en 2012 -2013 une étude technico-économique visant à quantifier le potentiel de mobilisation de ces co-produits, définir les outils nécessaires au déploiement du marché et proposer un plan d'action afin de favoriser la structuration de la filière.

L'étude a mis en évidence le potentiel des ressources bio-sourcées que représentent les pailles de riz sur le plan quantitatif (50.000 tonnes de paille de riz mobilisables par an) et sur le plan qualitatif (fort taux de silice qui lui confère une très bonne résistance aux nuisibles). Or, cette ressource est en grande partie brûlée sur champs grâce à une dérogation préfectorale (enfouissement quasi impossible dû au caractère imputrescible et mauvaise litière animale due au caractère abrasif de cette paille). Ce brûlage provoque, en plus de l'aberration climatique, une forte pollution de l'air aux particules fines en septembre-octobre de chaque année, sur le delta du Rhône. Son taux de silice est donc un avantage pour le monde du bâtiment, là où il est un inconvénient dans le secteur agricole.

L'implication des riziculteurs dans la filière est due, à la fois à la création de revenus supplémentaires en lien avec la culture du riz, la diminution de certaines aides de la PAC 2014-2020 et la recommandation de l'interdiction du brûlage des pailles.

Le bâtiment étant un secteur très normatif, le déficit d'évaluations techniques et de certifications pour ces matériaux apparaît comme l'un des freins principaux, ceci étant dû en particulier à leurs coûts de réalisation. Un potentiel de R&D a donc été évalué.

La volonté de la DREAL est de continuer cette démarche de caractérisation du matériau pour, in fine, une intégration complète de la paille de riz aux règles professionnelles de la construction paille qui, aujourd'hui, concernent uniquement la paille de blé. Pour cela, la DREAL se repose sur un porteur de projet afin d'atteindre cet objectif : Il s'agit de Coralie Garcia, en tant que représentante développement et recherche de l'association RFCP.

**Missions :**

Recenser les bâtiments déjà existants intégrant de la paille de riz et en tirer des retours d'expériences au sein d'un rapport de synthèse détaillé. Possibilité d'instrumenter certains bâtiments.

Le but est de faire un bilan de la connaissance actuelle sur la durabilité et le comportement de ce matériaux dans le temps. Des parallèles pourront être établis entre la paille de riz à l'étude et la paille de blé dont les propriétés sont reconnues par l'Agence Qualité Construction.

D'autres missions sont à prévoir et évolueront en fonction des besoins de la filière.

**Liaison hiérarchique :**

La convention de stage sera signé par le RFCP, avec avis de la DREAL.

La gratification du stagiaire sera effectuée par le RFCP.

La mobilisation des réseaux professionnels de la DREAL et du RFCP sera nécessaire. Le stage sera donc suivi est piloté par ces deux entités simultanément.

**Compétences :**

Une connaissance générale dans le domaine du bâtiment est nécessaire.

Besoin d'une autonomie importante de la part du stagiaire. L'étudiant saura notamment prendre des initiatives.

Un bon sens des relations humaines et la capacité à travailler en réseau seront appréciés.

Permis B

**Conditions :**

Le/la stagiaire viendra travailler physiquement sur le site de la DREAL. Un poste de travail lui sera fourni pour la durée de son stage.

Bureau à 2, 3 ou 4

Boulevard des Dames - Marseille

Déplacements Bouches-du-Rhône et PACA

**Contacts :**

DREAL PACA : Blaise VERGNEAUX [blaise.vergneaux@developpement-durable.gouv.fr](mailto:blaise.vergneaux@developpement-durable.gouv.fr)

RFCP : Coralie GARCIA [coralie.garcia@rfcp.fr](mailto:coralie.garcia@rfcp.fr)